

COMMUNE DE CELIGNY

FINANCES COMMUNALES

COMPTES 2025

Mars 2026

BIENVENUE A TOUTES ET TOUS !

Voici une présentation des comptes annuels et des éléments principaux ressortant des comptes.

L'essentiel ...

PRÉAMBULE

COMPTES

- Résultats
- Amortissements du patrimoine administratif (PA)
- Bilan
- Immobilisations corporelles du PA
- Fiscalité

CALENDRIER

PREAMBULE

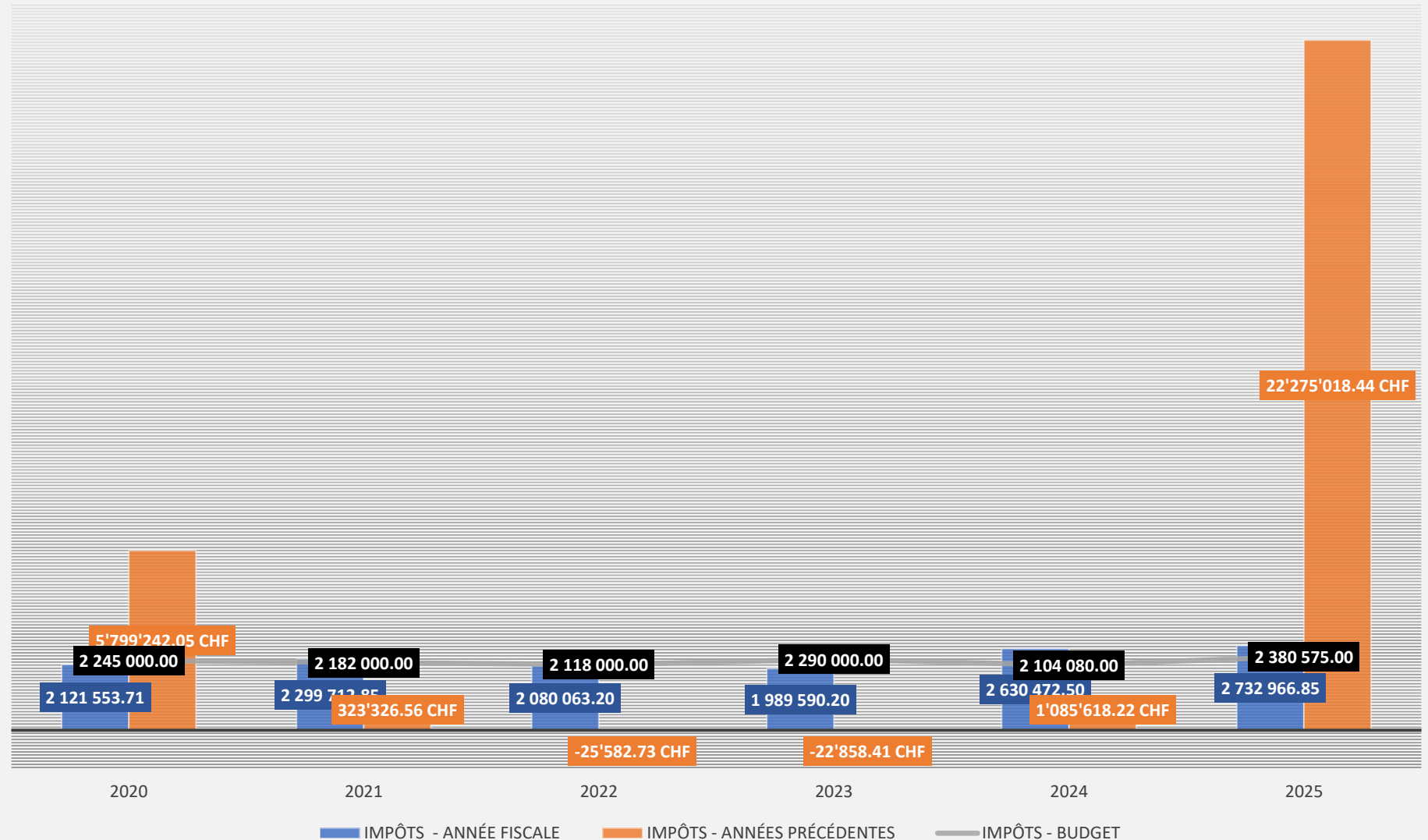
- Des recettes exceptionnelles avaient été annoncé par l'administration fiscale
 - Vote d'un budget de fonctionnement supplémentaire (fin mai 2025)
 - Ce budget supplémentaire n'a pas pu être totalement réalisé durant 2025
 - Problèmes chez les fournisseurs
 - Diverses procédures légales (autorisations)
- Les recettes exceptionnelles sont de 22 mio
 - La provision pour la péréquation intercommunale, calculée pas l'Etat annonce, 17 mio (environ 80%)
 - Disponible pour la Commune environ 5 mio.
 - 5 mio disponible pour les investissements et/ou amortissements seuls.
- Les comptes **apparaissent** comme largement bénéficiaires
 - C'est un leurre, car ce versement unique, nous fait perdre le 80% de la somme
- Cependant, cela fait deux ans qu'il y a une légère augmentation de nos revenus fiscaux
 - On passe la barre des 2 mio en 2024
 - 2024 revenu fiscal communal total 2,6 mio
 - 2025 `` `` 2,7 mio
 - Signe positif d'une fiscalité en progression

PREAMBULE <suite>

- A noter : le budget imposé par l'administration fiscale est très conservateur (cf tableau)
 - Les revenus annoncés par l'AF sont entre 300'000.- et 500'000.- (11 et 18%) en dessous des revenus fiscaux effectifs, ces 2 dernières années.
 - Chiffres imposés par l'AF
 - Le budget ne peut pas être calculé à perte
 - Cette somme est donc absente de nos budgets et ne pourra être utilisée que pour :
 - Des amortissements extraordinaires en fin d'année civile.
 - Augmenter notre fortune
 - Ce sont des sommes qui manquent au budget et donc des services à la population que nous ne pouvons pas mettre en place.

PREAMBULE <suite/FIN>

Revenus fiscaux 2020-2025



COMPTES DE L'EXERCICE 2025

PROJET

COMPTE DE RESULTATS

CHARGES

REVENUS

EXCEDENT

BUDGET

3'874'838

3'895'879

21'041

COMPTES

23'554'078

26'402'491

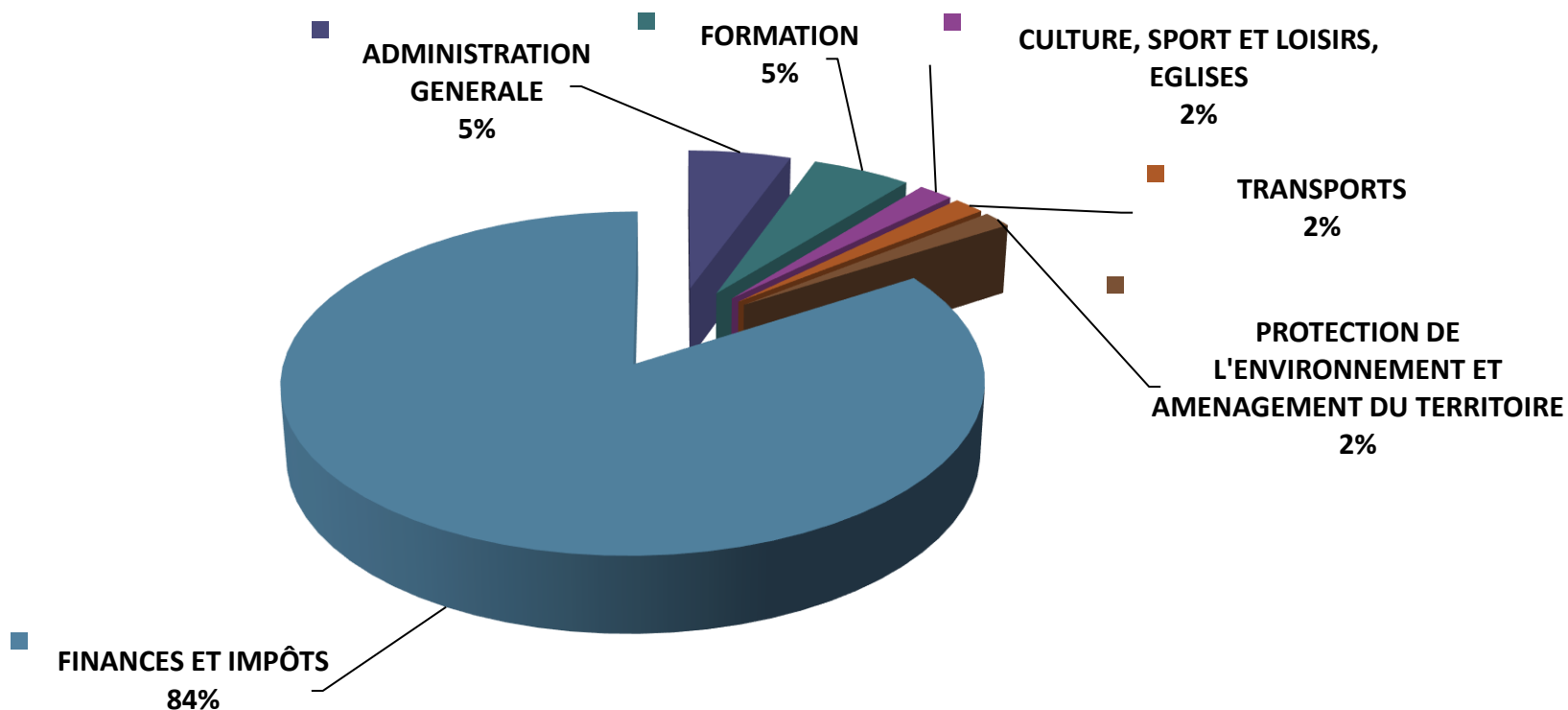
2'848'413

COMPTE DE RESULTATS

CHARGES

COMPTES Exercice 2025 - REPARTITION DES CHARGES <par fonction>

- Le % est arrondi à l'unité -

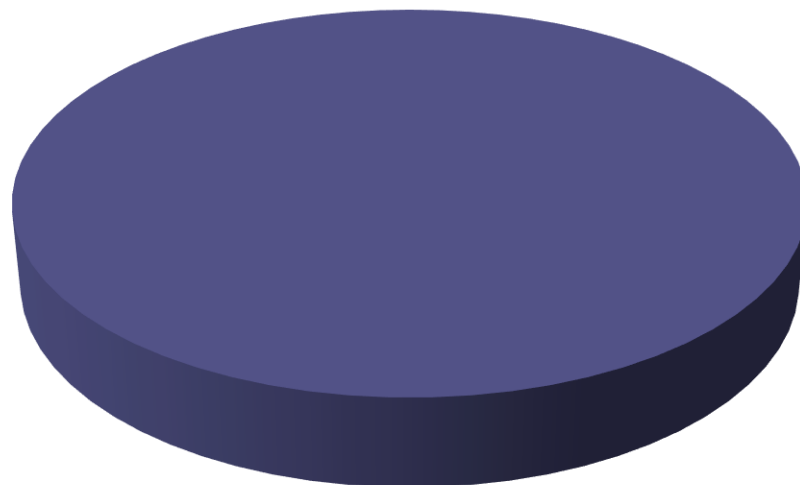


COMPTE DE RESULTATS

REVENUS

COMPTES Exercice 2025 - REPARTITION DES REVENUS <par fonction>

- Le % est arrondi à l'unité -



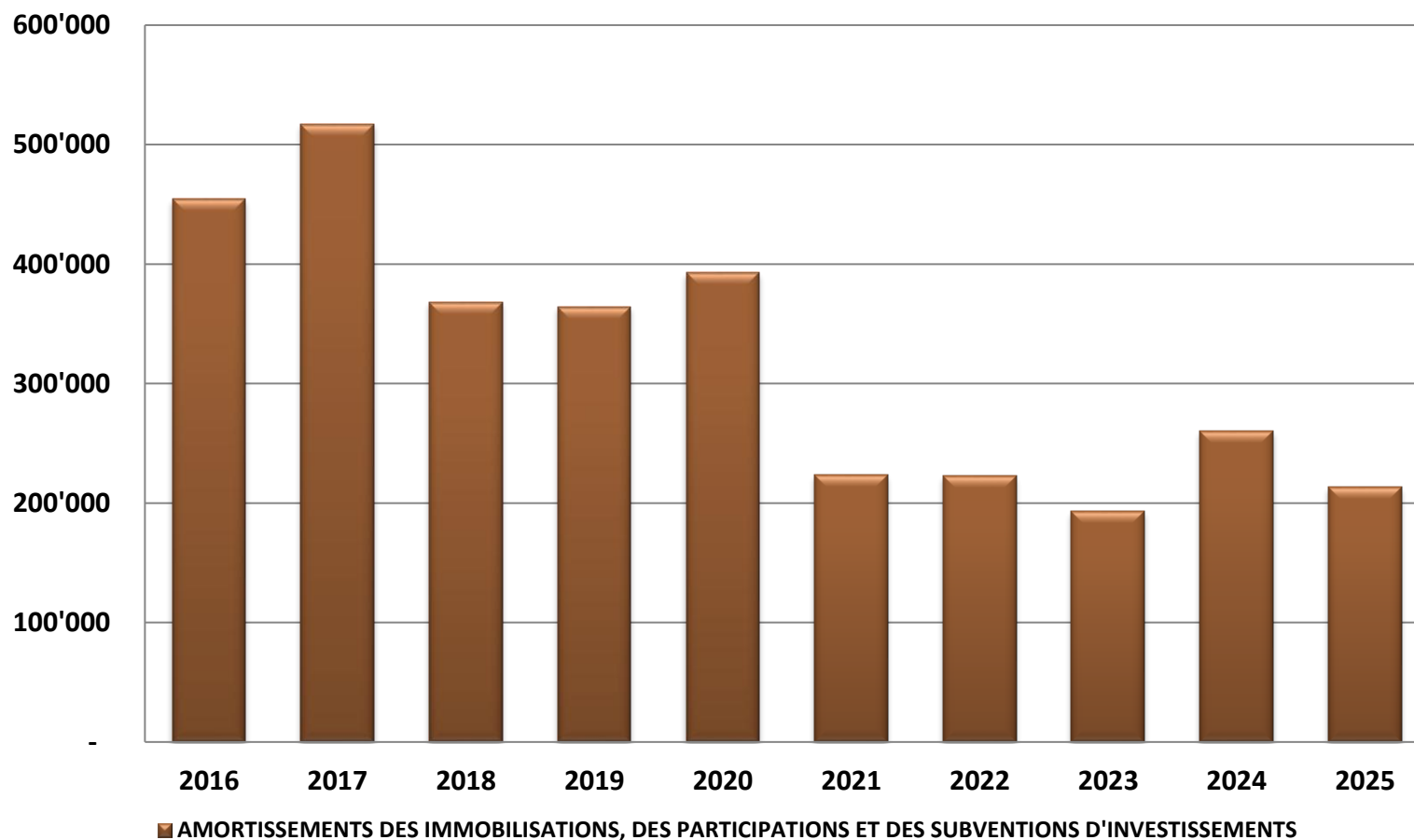
FINANCES ET IMPÔTS
100%

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

AMORTISSEMENTS ORDINAIRES DU PA

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS du PA

<sans les amortissements complémentaires>

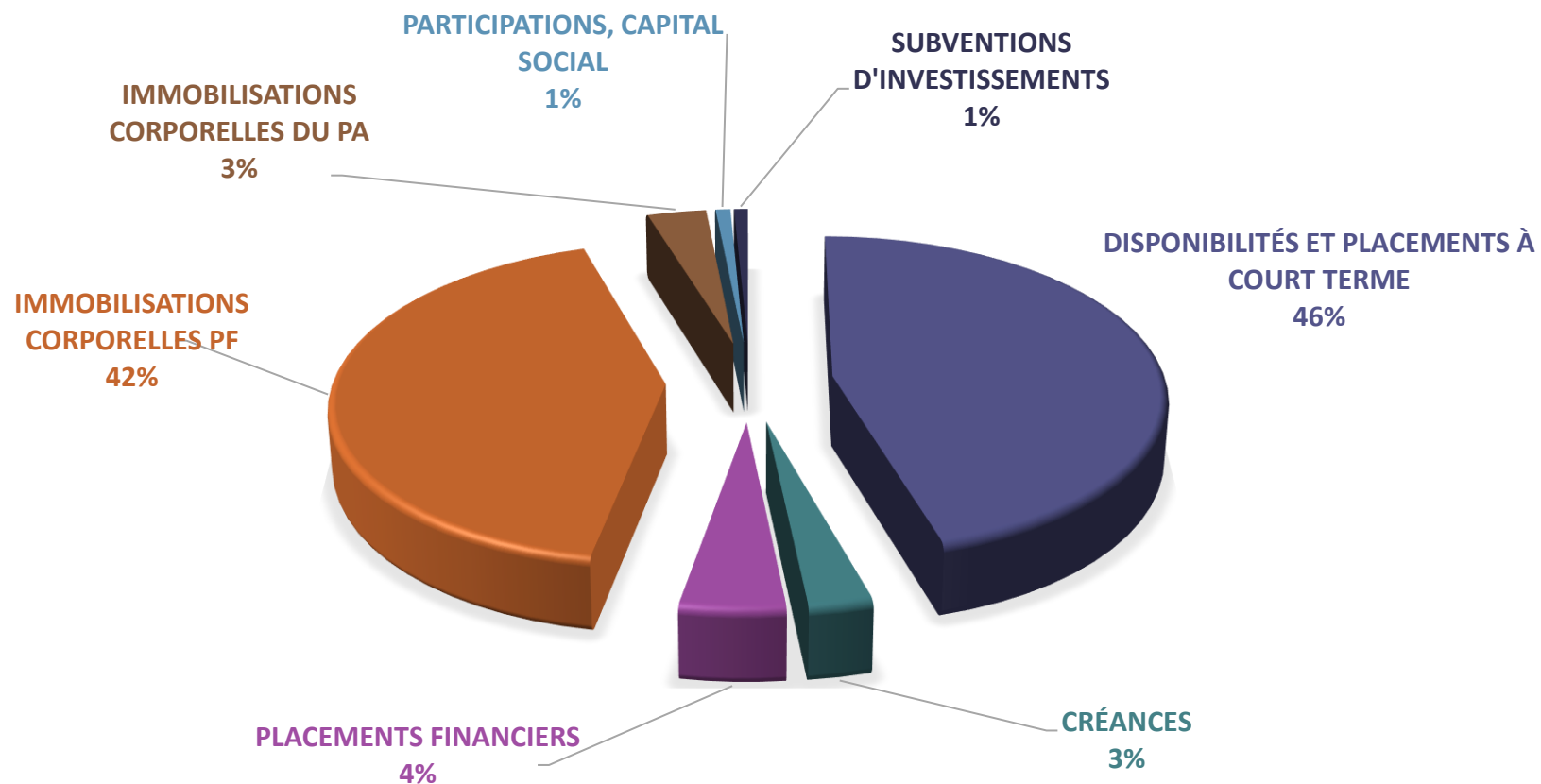


BILAN

ACTIF

COMPTES EXERCICE 2025 - BILAN - REPARTITION DE L'ACTIF

<PAR NATURE>

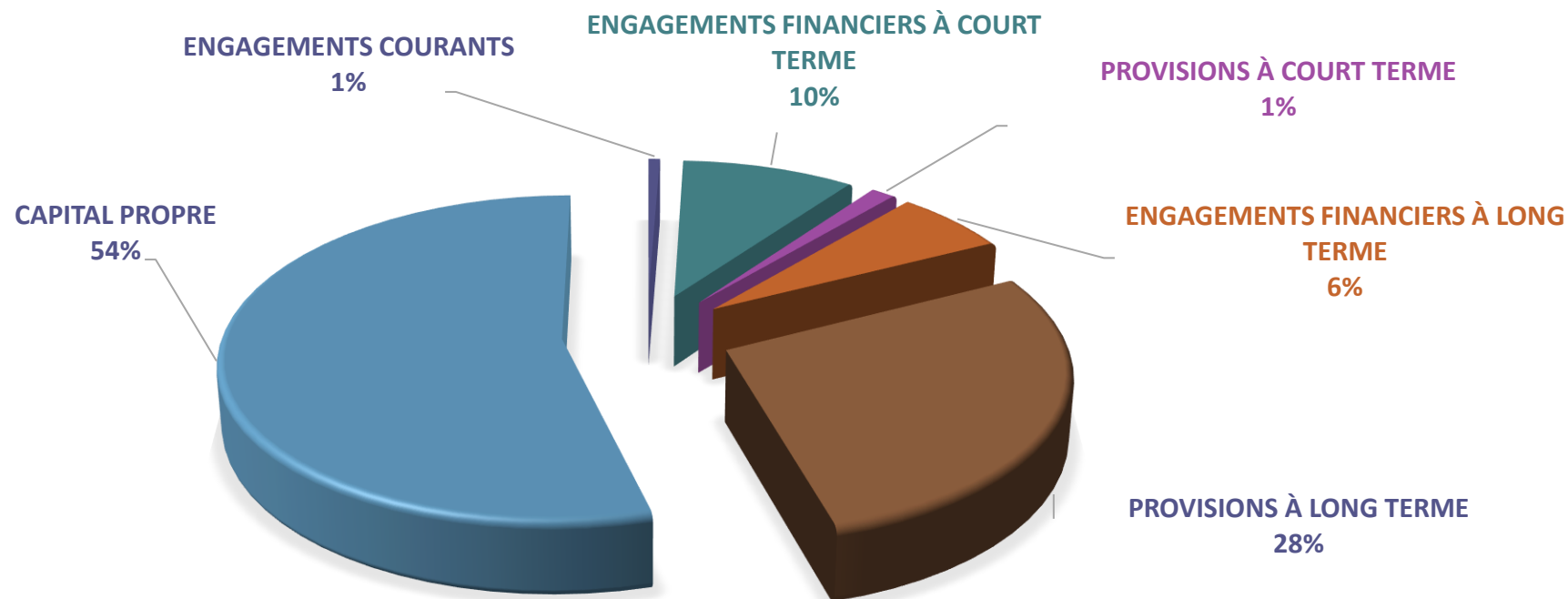


BILAN

PASSIF

COMPTES EXERCICE 2025 - BILAN - REPARTITION DU PASSIF

<PAR NATURE>

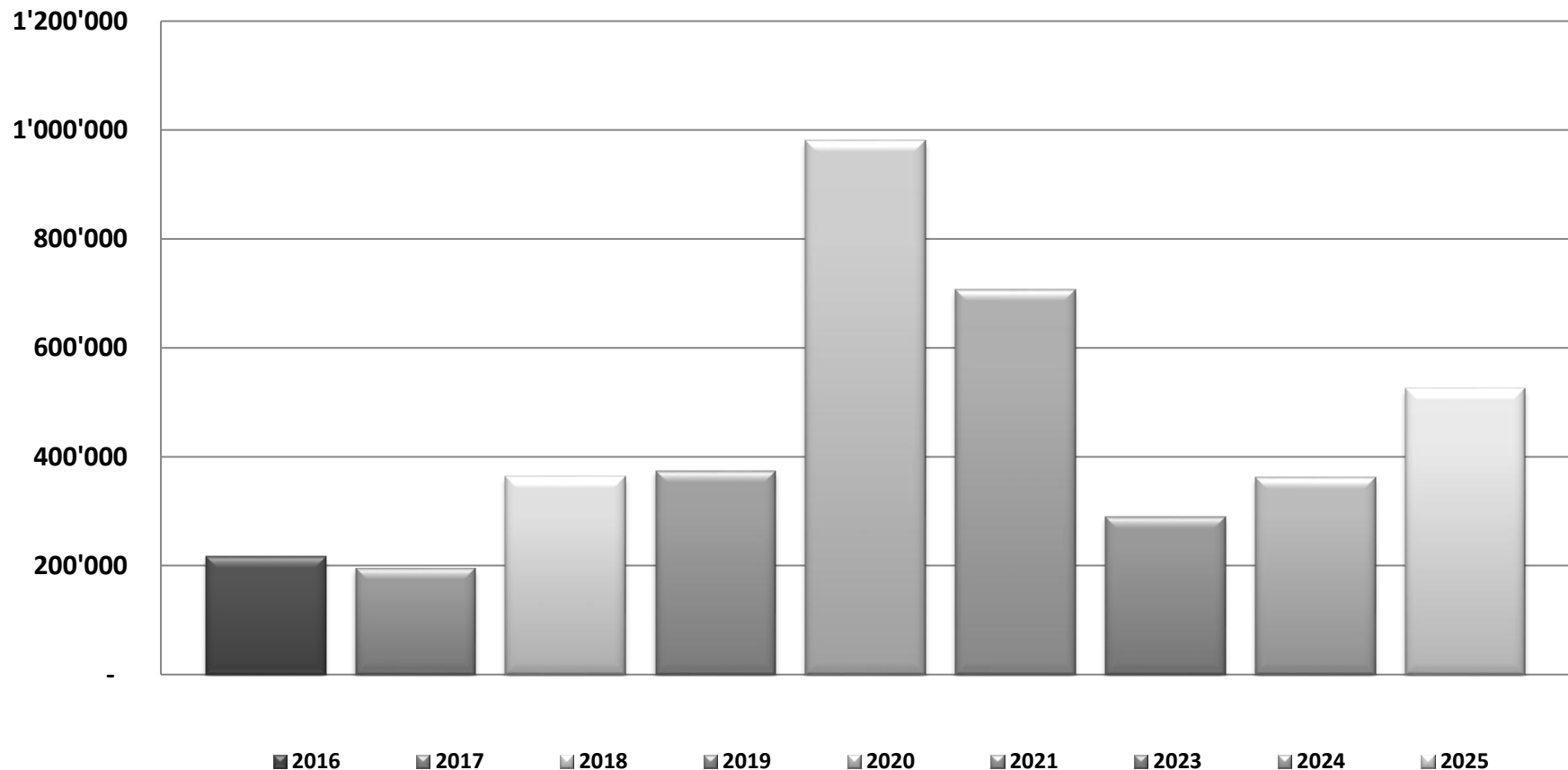


PATRIMOINE ADMINISTRATIF

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA - Dépenses

- Mouvements par exercice -



FISCALITE

PERSONNES PHYSIQUES

CENTIMES ET REVENUS FISCAUX

<u>Valeur du ...</u>	<u>Budget 2025</u>	<u>Compte 2025</u>	<u>%</u>
		<i><sans correctifs></i>	
Centime additionnel PP IBO + IS	71'806	81'856	14.00%
Centime additionnel PM	333	774	132.32%
Total des revenus fiscaux	2'380'600	2'726'800	14.54%

<u>Valeur du ...</u>	<u>Budget 2025</u>	<u>Compte 2025</u>	<u>%</u>
		<i><avec correctifs></i>	
Centime additionnel PP IBO + IS	71'806	755'931	952.75%
Centime additionnel PM	333	1'699	410.30%
Total des revenus fiscaux	2'380'600	25'001'800	950.23%

FISCALITE
PERSONNES PHYSIQUES
RELIQUAT FISCAL ET PROVISIONS

au 31 décembre		%
Reliquat	2'052'493	
Provision sur le reliquat fiscal	614'900	30%
Provision sur l'estimation fiscale	618'100	30%

CALENDRIER - COMPTES 2025

SÉANCES EN 2026

- | | |
|---------------|----------------------------|
| ➤ Aujourd'hui | Conseil municipal |
| | ➤ Présentation des comptes |
| ➤ 28 avril | Commission des finances |
| | ➤ Préavis |
| ➤ 12 mai | Conseil municipal |
| | ➤ Vote des comptes |



COMMUNE DE CELIGNY

FIN DE LA PRESENTATION

**Le Conseil administratif
vous remercie pour votre attention.**

POUR INFORMATION

La commission des finances proposera au conseil municipal l'approbation ou le refus des délibérations portant sur les comptes et les crédits complémentaires.